

Un compartiment de Morgan Stanley Investment Funds  
**Emerging Leaders Equity Fund**

**ÉQUIPE ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS**

**Investors should note that, relative to the expectations of the Autorité des Marchés Financiers, this UCITS presents disproportionate communication on the consideration of extra-financial criteria in its management.**

**Revue de Performance**

Au cours du mois achevé le 30 June 2025, la part A du fonds a enregistré une performance de 3,72% (nette de frais)<sup>1</sup>, contre 6,01% pour son indice de référence.

Au deuxième trimestre, les actions des marchés émergents ont surperformé à la fois l'indice S&P 500 et l'indice MSCI All Country World. La Corée a été le marché le plus performant, avec un rebond de près de 33% au cours du trimestre,<sup>2</sup> suite à la victoire dans la course à la Présidence du dirigeant du parti d'opposition Lee Jae-Myung, qui a suscité l'espoir d'une révision du Code de commerce. Taïwan a également surperformé (+26,09%)<sup>2</sup>, le secteur technologique ayant rebondi en raison de l'optimisme à l'égard de l'intelligence artificielle (IA). Le Mexique a été l'un des marchés les plus performants au cours du trimestre (+20,53%)<sup>2</sup> parmi les grands pays émergents, les inquiétudes relatives aux droits de douane ayant diminué. Le Brésil a également poursuivi son rebond en juin, clôturant le trimestre en hausse de +13,30%<sup>2</sup>.

Le fonds a surperformé l'indice de référence sur le trimestre, la sélection de titres et l'allocation par pays ayant apporté leur contribution. Notre pondération de zéro sur la Chine a été le principal moteur de performance. Notre sélection de titres au Brésil a eu une incidence positive, tout comme au Mexique, sous l'impulsion de notre surpondération de Banorte.

Bien que notre surpondération de l'Inde ait pesé sur la performance, notre sélection de titres positive a compensé cette contre-performance et contribué à nos résultats. L'Inde (+9,22%)<sup>2</sup> a pris du retard par rapport à ses concurrents régionaux, les craintes suscitées par ses perspectives de croissance, ses valorisations élevées et l'absence d'exposition à l'IA ayant occasionné des performances modérées. Nos pondérations nulles de l'Arabie saoudite et de la Thaïlande ont également eu un impact positif. Notre sélection d'actions et notre sous-pondération de Taïwan ont été coûteuses ainsi que notre sous-pondération de la Corée.

Au niveau individuel, notre surpondération de MercadoLibre a apporté une contribution positive, maintenant sa solide performance après la publication de résultats meilleurs que prévu pour le premier trimestre. Cette entreprise a également été relativement protégée contre les impacts des tarifs douaniers en raison de son manque de présence aux États-Unis. Contrairement à ses concurrents locaux qui ont réduit leurs dépenses d'investissement dans un contexte d'inflation persistante et de dépréciation de la devise au Brésil, MercadoLibre a continué d'investir dans la logistique, la technologie et le marketing. L'absence d'exposition au groupe Alibaba a stimulé les performances, car son action a baissé dans un contexte marqué par l'impact des droits de douane sur son activité sous-jacente et l'intensification de la concurrence en Chine. Notre surpondération de Coupang a été bénéfique après que l'entreprise a annoncé un rachat d'actions ainsi que des gains de parts de marché continus au sein du secteur de la distribution coréenne. Les actions coréennes de l'Internet se sont également redressées grâce au soutien du Président Lee récemment élu en faveur de diverses initiatives sur les actifs cryptographiques/numériques et de la pression exercée en faveur des stablecoins libellés en won.

Notre surpondération de Varun Beverage (embouteilleur de Pepsi basé en Inde) a été préjudiciable, le cours de son action s'étant consolidé en raison des inquiétudes liées à une concurrence accrue résultant de nouvelles initiatives et acquisitions lancées par Reliance Industries et d'une consommation en phase de ralentissement. Notre surpondération de Raia Drogasil (distributeur pharmaceutique brésilien) a été coûteuse lorsque le titre a chuté à des niveaux record après la publication de bénéfices plus faibles que prévu pour le premier trimestre imputable au recul de la croissance du chiffre d'affaires et de la compression importante de sa marge brute. La direction de l'entreprise a indiqué qu'elle anticipait une inversion de cette tendance au cours des prochains trimestres. La sous-pondération de TSMC et l'absence de positions sur SK Hynix ont été défavorables, l'optimisme lié aux semi-conducteurs et à l'IA ayant perduré en juin, en particulier après la forte dynamique de Nvidia. Notre surpondération de E-Ink a été soumise à des pressions attribuables aux impacts potentiels des droits de douane. Nous pensons que son activité de systèmes d'étiquettes électroniques (ESL) devrait bénéficier de la pénurie potentielle de main-d'œuvre aux États-Unis.

**Activité de Portefeuille**

Au cours du trimestre, nous avons renforcé notre exposition au Brésil. Nous avons initié une position sur XP, estimant que le titre peut progressivement bénéficier de la réorientation des investisseurs locaux vers les actions (frais plus élevés) au détriment des produits obligataires auxquels l'activité de XP est moins exposée, à mesure que le cycle des taux d'intérêt touche à sa fin. En outre,

<sup>1</sup> Source :Morgan Stanley Investment Management Limited. Données au 30 June 2025.

<sup>2</sup> Les performances des régions et des pays sont représentées par leurs indices MSCI respectifs, qui mesurent la performance boursière globale d'une région ou d'un pays. Données au 30 juin 2025.

la société a élargi son offre sur les marchés de capitaux et renforcé son activité sur les produits obligataires ces dernières années. Nous pensons que les valorisations restent globalement attractives pour le Brésil, et notamment pour XP. Nous avons financé cette transaction en allégeant notre position sur Nu Holdings.

Nous avons initié une position sur Samvardhana Motherson en Inde. Cette société a fait ses preuves dans le secteur des composants automobiles, où elle continue de gagner des parts de marché à mesure que le secteur se consolide. En outre, sa présence se renforce dans le segment des composants aérospatiaux (elle a récemment signé en tant que fournisseur de premier rang d'Airbus) et dans la fabrication électronique (récente coentreprise dans la chaîne d'approvisionnement d'Apple). Le titre a été affecté par les inquiétudes suscitées par les droits de douane et le risque de ralentissement du marché automobile dans l'UE et aux États-Unis, ce qui nous offre un point d'entrée attractif. Nous avons financé cette opération en réduisant notre position sur TVS Motor, où nous avons réalisé des bénéfices après une bonne performance de l'action.

Nous avons également pris une position sur SEA Ltd, la société ayant multiplié les bonnes surprises concernant la rentabilité de ses activités de commerce électronique tout en développant une activité fintech rentable. Une forte croissance de la valeur brute des marchandises semble réalisable. Si cette entreprise parvient à atteindre notre objectif prévisionnel, nous prévoyons une amélioration significative de la rentabilité de son cœur de métier dans le commerce électronique.

Nous avons également pris une position initiale sur HDB Financial Services au travers de son introduction en bourse. HDB est une entreprise financière non bancaire (NBFC) de premier plan établie en Inde et principalement détenue par HDFC Bank. À sa valorisation actuelle, nous pensons que l'estimation de son portefeuille pour l'exercice 2027 offre un rapport risque-rendement raisonnable. Nous pensons que cette entreprise peut bénéficier des efforts continus de la RBI (Reserve Bank of India) pour stimuler la croissance du crédit dans le système grâce à diverses mesures de liquidité. Nous pensons que ses marges pourraient également bénéficier du cycle de baisse des taux d'intérêt.

Nous avons également pris une position initiale sur Optima Bank. Cette banque est devenue un puissant challenger en Grèce, se concentrant sur les prêts aux petites et moyennes entreprises, les banques historiques ayant concentré leurs efforts sur les grandes entreprises ou sur la gestion de leurs opérations de trésorerie. En outre, Optima a pu se constituer une source de financement solide avec une franchise de dépôt ciblant le segment premium des ménages grecs sans ouvrir trop d'agences.

Nous avons allégé notre position sur FEMSA, le titre ayant enregistré de bonnes performances depuis le début de l'année, mais étant maintenant confronté à des problèmes à court terme dans son activité principale de distribution en raison du ralentissement de la croissance des ventes à périmètre comparable. Bien que FEMSA continue d'être une excellente valeur de capitalisation, nous avons diminué notre exposition compte tenu de la volatilité associée au Mexique. Nous pourrons reconstituer cette position ultérieurement si elle offre un meilleur couple rendement-risque. Nous avons alloué une partie du capital à SEA Ltd, dont nous pensons que le profil risque/rendement est nettement plus attractif.

En Inde, nous avons réduit notre position sur le groupe financier HDFC Bank après sa surperformance relative et réinvesti les produits de cette opération dans de meilleures opportunités relatives.

Nous avons également allégé notre position sur Globant, dont le titre a subi une forte baisse. Nous sommes entrés dans une période de visibilité limitée pour la demande de services informatiques en raison des incertitudes liées aux droits de douane et du risque de ralentissement économique. La surperformance de Globant par rapport à ses concurrents s'est ralentie au cours des derniers trimestres, ce qui a amoindri notre optimisme à l'égard du titre.

Nous avons également diminué notre participation dans TSMC car nous pensons que nous approchons d'un pic de la demande de serveurs d'IA.

## Stratégie et Perspectives

Nous pensons que les marchés émergents, dont les valorisations et les devises sont attractives, continuent d'avoir toutes les cartes en main pour profiter de la quête de nouveaux segments de croissance par les investisseurs. Les expositions les plus importantes de la stratégie à des pays tels que l'Inde et le Brésil sont davantage axées sur le marché intérieur que sur les exportations. Elles sont ainsi relativement mieux protégées des frictions continues liées aux droits de douane que celles des autres marchés émergents. L'Inde, le Brésil et le Mexique pourraient également bénéficier d'investissements supplémentaires dans le secteur manufacturier en raison des droits de douane imposés par les États-Unis, ce qui renforcerait leur économie globale. La récente faiblesse du dollar a également été un thème notable, et nous pensons que les pays émergents resteront bénéficiaires de cette tendance.

Si l'Inde a connu un certain ralentissement cyclique au cours des derniers mois, nous pensons que celui-ci est transitoire plutôt que structurel. Les politiques monétaires et budgétaires restent très prudentes, ce qui assure une grande stabilité macroéconomique au pays. L'Inde continue d'offrir des opportunités attractives et nos recherches indiquent que le pays arrive systématiquement en tête du classement des marchés émergents en termes de nombre de valeurs de capitalisation. Les positions de la stratégie en Inde sont bien diversifiées entre les secteurs (finance, consommation, industrie, télécommunications, immobilier, matériaux) et entre les opportunités tournées vers le marché intérieur et celles tournées vers l'extérieur<sup>3</sup>.

Nous pensons que bon nombre des défis macroéconomiques auxquels la Chine est confrontée (ratio dette/PIB élevé, faible productivité du capital, forte dépendance à l'égard des exportations et faible part de la consommation dans le produit intérieur brut) nécessiteront une approche à plus long terme, et que les mesures politiques actuelles pourraient ne pas apporter de solutions structurelles à ces problèmes. Nous tablons sur une diminution régulière de la surperformance chinoise d'ici la fin 2025, une fois que

---

<sup>3</sup> La diversification ne garantit ni un profit ni une protection contre les pertes dans un marché en baisse.

le marché aura compris que les mesures budgétaires annoncées ne permettront pas de résoudre ces problèmes structurels de l'économie chinoise. Les droits de douane imposés par les États-Unis vont créer de nouveaux défis à cette économie exportatrice.

La concurrence entre les entreprises chinoises reste intense, ce qui les conduit à investir en permanence, créant parfois des situations de surcapacité qui limitent la création de valeur pour les investisseurs. Nous pensons que la situation en Chine restera probablement instable, influencée par les interventions du gouvernement et les tensions actuelles autour des droits de douane. En tant qu'investisseurs à long terme privilégiant la visibilité sur les bénéfices et la croissance des entreprises/marchés dans lesquels nous investissons, nous estimons qu'il est difficile de consentir une exposition significative à la Chine. Cela dit, étant donné que la Chine compte certains entrepreneurs technologiques de classe mondiale et une base de consommation importante, nous continuons à rechercher ces opportunités structurelles cachées.

Nous continuons à rechercher des entreprises de grande qualité sur les marchés émergents, offrant des valorisations justes, tout en évitant les risques extrêmes comme les risques réglementaires, les risques liés aux personnes clés et les risques d'allocation inadéquate des capitaux. En ces jours de volatilité exceptionnelle, les valorisations peuvent se disloquer des deux côtés en très peu de temps, offrant ainsi des opportunités d'achat et de vente d'actions. On trouve, à la marge, des opportunités intéressantes au Brésil, au Mexique et en Inde, et c'est là que nous pourrions envisager d'investir nos flux de trésorerie supplémentaires.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter votre interlocuteur Morgan Stanley Investment Management.**

## Caractéristiques du fonds

Lancement du Fonds	17 Août 2012
Devise de référence	Dollar américain
Indice de Référence	MSCI Emerging Markets (Net) Index

## Performances calendaires (%)

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

	DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE										
	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	
Classe A Parts	6,89	1,64	10,97	-33,94	1,64	56,91	24,59	-13,86	25,17	1,33	-7,38
MSCI Emerging Markets (Net) Index	15,27	7,50	9,83	-20,09	-2,54	18,31	18,42	-14,57	37,28	11,19	-14,92

Les données de performance sont calculées de VL à VL, nettes de frais et ne tiennent pas compte des commissions, des coûts d'émission ou de rachat des parts. La source de toutes les données sur les performances et les indices est Morgan Stanley Investment Management Limited (« MSIM Ltd »). **Veuillez consulter notre site [www.msim.com/im](http://www.msim.com/im) pour connaître les derniers rendements des autres classes d'action du fonds.**

## Classe d'actions A - Profil de risque et de rendement

- La variation des taux de change entre la devise du fonds et celles des investissements effectués par celui-ci peut avoir un impact sur la valeur du fonds.
- Le fonds a recours à d'autres parties pour fournir certains services, réaliser des investissements ou des opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite de ces parties.
- Les facteurs de durabilité peuvent faire courir un risque aux investissements, par exemple : valeur des actifs à impact, coûts d'exploitation.
- Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être trop faible, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- Les investissements en Chine implique un risque de perte totale du fait de facteurs tels que l'action ou l'inaction du gouvernement, la volatilité du marché et la dépendance de partenaires de négociation primaires.
- Un investissement dans des actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect peut également entraîner des risques supplémentaires, notamment des risques liés à la détention d'actions.

- Investir sur les marchés émergents est plus risqué dans la mesure où les systèmes politiques, juridiques et opérationnels y sont parfois moins développés que dans les pays industrialisés.
- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change. Le montant des placements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre l'intégralité ou une partie de leurs investissements.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer et rien ne garantit que le Fonds atteindra ses objectifs de placement.
- Les investissements pouvant être réalisés dans des devises diverses, les fluctuations des taux de change entre les devises peuvent entraîner des évolutions à la hausse ou à la baisse de la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les variations de change entre la monnaie de référence de l'investisseur et la devise de référence des placements.

Pour prendre connaissance de tous les risques, veuillez consulter le Prospectus disponible sur [www.morganstanleyinvestmentfunds.com](http://www.morganstanleyinvestmentfunds.com). Toutes les données sont au 30.06.2025 et peuvent changer tous les jours.

Les demandes de souscription d'actions dans les compartiments ne doivent pas être faites sans consultation préalable du Prospectus actuel et du Document d'Informations Clés (« DIC ») ou du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICI »), disponibles en anglais et dans la langue des pays autorisés à distribuer le Fonds, en ligne sur les [pages Web de Morgan Stanley Investment Funds](#) ou gratuitement auprès du siège social situé à l'European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192.

La synthèse des droits des investisseurs est disponible dans les langues susmentionnées et sur le site Internet sous la rubrique « Documentation générale ».

Les informations relatives aux aspects de durabilité du Fonds sont disponibles en anglais sur la page : [Règlement relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans les services financiers \(SFDR\)](#).

Si la société de gestion du Fonds concerné décide de mettre fin à l'accord de commercialisation dans tout pays de l'EEE où ce Fonds est enregistré à la vente, elle le fera conformément aux règles UCITS.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document a été élaboré uniquement à titre d'information ; il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou d'adoption d'une stratégie de placement particulière. Les investisseurs doivent être conscients qu'une stratégie diversifiée ne protège aucunement contre des pertes quelque soit le marché concerné.

Tous les investissements comportent des risques, y compris une possible perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne s'appuient pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

Le recours à l'effet de levier augmente les risques, de sorte qu'une variation relativement faible de la valeur d'un investissement peut entraîner une variation disproportionnée, favorable ou non, de la valeur de cet investissement et, par conséquent, de la valeur du Fonds.

Un investissement dans ce Fonds consiste en l'acquisition de parts ou d'actions du fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel qu'un immeuble ou des actions d'une société, dans la mesure où ces derniers sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le Fonds.

Morgan Stanley Investment Management 'MSIM', la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley (NYSE: MS) n'autorise pas les intermédiaires financiers à utiliser et distribuer ce document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément aux lois et réglementations applicables. MSIM ne peut être tenu responsable et se décharge de toute responsabilité en cas d'utilisation, abusive ou non, de ce document par tout intermédiaire financier. Si vous êtes un distributeur de Morgan Stanley Investment Funds, il est possible que vous puissiez distribuer certains fonds, tous les fonds ou des parts de certains fonds. Veuillez vous reporter à votre contrat de sousdistribution avant de transmettre des informations sur les fonds à vos clients.

Il est interdit de reproduire, copier, modifier, utiliser pour créer

un document dérivé, interpréter, afficher, publier, poster, mettre sous licence, intégrer, distribuer ou transmettre tout ou une partie de ce document, directement ou indirectement, ou de divulguer son contenu à des tiers sans le consentement écrit explicite la Société. Il est interdit d'établir un lien vers ce document, à moins que cet lien ne soit destiné à un usage personnel et non commercial. Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur et par toute autre loi applicable.

Lorsqu'une telle traduction est faite, seule la version anglaise fait foi. En cas de divergence avec une autre langue, seule la version anglaise prévaut.

Ce document a été préparé sur la base d'informations publiques, de données élaborées en interne et d'autres sources externes jugées fiables. Toutefois, aucune garantie n'est donnée quant à la fiabilité de ces informations et MSIM, la Société, n'a pas cherché à vérifier en toute indépendance les informations provenant de sources publiques et externes.

Les diagrammes et les graphiques sont fournis à titre d'illustration uniquement et sont susceptibles d'être modifiés.

## INFORMATIONS SUR L'INDICE

**L'indice MSCI Emerging Markets Net** est un indice pondéré par la capitalisation boursière ajustée du flottant qui vise à mesurer la performance des marchés d'actions des pays émergents. Le terme « flottant » représente la portion d'actions en circulation qui sont réputées être disponibles à l'achat sur les marchés d'actions par les investisseurs. L'indice MSCI Emerging Markets est actuellement composé de 24 indices de marché de pays émergents. La performance de l'indice est cotée en dollars américains et suppose le réinvestissement des dividendes nets.

Les indices ne sont pas gérés et ne comprennent ni frais, ni droits, ni commissions de vente. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Tout indice mentionné dans le présent document est la propriété intellectuelle du fournisseur concerné (y compris les marques déposées). Les produits basés sur des indices ne sont pas recommandés, analysés, vendus ou promus par le fournisseur concerné, qui se dégage de toute responsabilité à leur égard. Le Compartiment est géré de manière active et son style de gestion n'est pas limité par la composition de l'indice de référence.

**L'indice Standard & Poor's 500® (S&P 500®)** mesure la performance du segment des grandes capitalisations du marché américain des actions ; il couvre environ 80 % du marché des actions aux Etats-Unis. L'indice comprend 500 grandes sociétés des principaux secteurs de l'économie américaine.

**L'indice MSCI All Country World (ACWI)** est un indice pondéré par la capitalisation boursière ajustée du flottant, conçu pour mesurer la performance des marchés boursiers mondiaux. Le terme " flottant " représente la part des actions en circulation qui sont considérées comme disponibles à l'achat sur les marchés d'actions publics par les investisseurs.

## DISTRIBUTION

**Le présent document s'adresse et doit être distribué exclusivement aux personnes résidant dans des pays ou territoires où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur. Il incombe à toute personne en possession de ce document et à toute personne désireuse de faire une demande de souscription dans des Parts conformément au Prospectus de s'informer des lois et réglementations en vigueur dans les pays ou territoires**

concernés et de s'y conformer.

**MSIM et ses sociétés affiliées ont passé des accords pour commercialiser leurs produits et services respectifs. Chaque société affiliée de MSIM est réglementée de manière appropriée dans le pays où elle est présente. Les sociétés affiliées de MSIM sont : Eaton Vance Advisers International Ltd, Calvert Research and Management, Eaton Vance Management, Parametric Portfolio Associates LLC, Atlanta Capital Management LLC et FundLogic Alternatives plc.**

**Dans l'UE,** cette communication est émise par MSIM Fund Management (Ireland) Limited (« FMIL »). FMIL est une société privée à responsabilité limitée par actions immatriculée en Irlande sous le numéro 616661 et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande. Son siège social est situé à l'adresse 24-26 City Quay, Dublin 2, D02 NY19, Irlande.

**En dehors de l'UE,** ces documents sont publiés par MSIM Ltd, une société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority.. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement : 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA.

**Suisse:** Les documents de MSIM sont disponibles en allemand et sont publiés par Morgan Stanley & Co. International plc, London (succursale de Zurich), une société agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse.

**Arabie saoudite:** Le présent document ne peut être distribué dans le Royaume d'Arabie saoudite, sauf aux personnes autorisées en vertu des réglementations sur les fonds d'investissement édictées par l'Autorité des Marchés Financiers. L'Autorité des Marchés Financiers ne fait aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité du présent document et décline expressément toute responsabilité pour les pertes découlant de, ou survenant de l'utilisation de ce document. Les souscripteurs potentiels des titres financiers mentionnés dans le présent document doivent s'assurer par eux-mêmes de l'exactitude des informations relatives aux titres. Si vous ne comprenez pas le contenu de ce document, veuillez consulter un conseiller financier agréé. Ce document de promotion financière a été publié et son utilisation approuvée en Arabie Saoudite par Morgan Stanley Saudi Arabia, Al Rashid Tower, Kings Sand Street, Riyadh, Arabie Saoudite, agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro de licence 06044-37.

**Hong Kong:** Le présent document est diffusé par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'auprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoie des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué, ni adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition.

**Singapour:** L'objet de ce document ne saurait être considéré comme une offre de souscription ou d'achat, directe ou indirecte, présentée au public ou à des membres du public de Singapour autres que (i) des investisseurs institutionnels selon la définition de l'article 304 de la Securities and Futures Act («SFA»), chapitre 289; ou (ii) les personnes concernées par toute autre disposition applicable de la SFA, et conformément aux conditions de celle-ci. En particulier, pour les fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par le

MAS, les parts de ces fonds ne peuvent pas être proposées au public de détail; tout document écrit délivré à des personnes dans le cadre d'une offre n'est pas un prospectus au sens de la SFA et, par conséquent, la responsabilité légale de la SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas, et les investisseurs doivent examiner attentivement s'il leur est bien adapté. Lorsque vous traitez avec un représentant de Morgan Stanley Asia Limited, et que ce représentant agit pour le compte de Morgan Stanley Asia Limited, veuillez noter que ce représentant n'est pas soumis aux exigences réglementaires émises par l'Autorité monétaire de Singapour et qu'il n'est pas non plus sous la supervision de l'Autorité monétaire de Singapour. Pour toute question relative à vos relations avec ce représentant, veuillez vous adresser au point de contact basé à Singapour qui a été désigné comme votre interlocuteur local.

**Australie:** Ce document est publié par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Ltd ABN 22122040037, AFSL No. 314182 et ses affiliés et ne constitue pas une invitation à investir. Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited donne les moyens aux filiales de MSIM de fournir des services financiers à la clientèle de gros en Australie. Une invitation à investir ne peut être proposée que lorsqu'aucune publication d'information n'est requise par la Corporations Act 2001 (Cth) (la « Corporations Act »). Toute invitation à investir ne pourra pas être considérée comme telle si une publication d'information est requise par la Corporations Act 2001 et ne sera faite qu'à des personnes ayant le statut de « client de gros » (wholesale client), tel que défini dans la Corporations Act. Ce document ne sera pas déposé auprès de l'Australian Securities and Investments Commission.

**Chili :** Les investisseurs potentiels sont informés que ce document concerne des titres étrangers qui peuvent être enregistrés au Registre des titres étrangers (« FSR ») de la Commission des marchés financiers (Comisión para el Mercado Financiero ou « CMF ») (les « Titres enregistrés ») ou bien ne pas y être enregistrés (les « Titres non enregistrés »).

**Pour les Titres enregistrés, il faut savoir que:** Les titres proposés sont étrangers. Les droits et obligations des porteurs de parts sont ceux de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les porteurs de parts et les investisseurs potentiels doivent s'informer sur la nature de ces droits et obligations et sur la manière de les exercer/respecter. La supervision des titres par la CMF se limite aux obligations d'information prévues par la règle 352, la supervision globale étant assurée par l'autorité de réglementation étrangère de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les informations publiques disponibles sur les titres sont exclusivement celles exigées par l'autorité de réglementation étrangère et les principes comptables et les règles d'audit peuvent différer de ceux applicables aux émetteurs chiliens. Les dispositions de l'article 196 de la loi 18.045 s'appliquent à toutes les parties impliquées dans l'enregistrement, le dépôt, les transactions et tout autre acte lié aux titres étrangers régis par le titre XXIV de la loi 18.045.

**Pour les Titres non enregistrés, il faut savoir que:** LES TITRES MENTIONNÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT NE SONT PAS ENREGISTRÉS AU FSR ET LES OFFRES PORTANT SUR CES TITRES SERONT SOUMISES À LA RÈGLE GÉNÉRALE N°336 DE LA CMF, À COMPTER DE LA DATE DU PRÉSENT DOCUMENT. IL S'AGIT DE TITRES ÉTRANGERS ET LEUR ÉMETTEUR N'EST PAS TENUE DE FOURNIR DES DOCUMENTS PUBLICS AU CHILI. LES TITRES NE SONT PAS SOUMIS À LA SUPERVISION DE LA CMF ET NE PEUVENT PAS FAIRE L'OBJET D'UNE OFFRE PUBLIQUE. PAR CONSÉQUENT, LE PRÉSENT DOCUMENT ET LES AUTRES DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS NE CONSTITUENT PAS UNE

## OFFRE PUBLIQUE OU UNE INVITATION À SOUSCRIRE OU À ACHETER DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS EN RÉPUBLIQUE DU CHILI.

Veuillez contacter votre Distributeur local ou la personne qui vous a fourni ce document pour obtenir des informations sur le statut d'enregistrement de titres spécifiques.

**Pérou :** Le Fonds est un Compartiment de Morgan Stanley Investment Funds, une société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg (la « Société »), enregistrée au Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée. La Société est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »). Si le Fonds et les participations du Fonds ont été enregistrés au Pérou en vertu du **Decreto Legislativo 862: Ley de Fondos de Inversión y sus Sociedades Administradoras** telle que modifiée, en vertu du **Decreto Legislativo 861: Ley del Mercado de Valores** (la « Loi sur le marché des valeurs mobilières ») telle que modifiée, et en vertu du **Reglamento del Mercado de Inversionistas Institucionales** approuvé par la **Resolución SMV N°021-2013-SMV/01** telle que modifiée par la **Resolución de Superintendente N°126-2020-SMV/02** (« **Reglamento 1** ») et la **Resolución de Superintendente N°035-2021-SMV/02** (« **Reglamento 2** »), et sont proposés uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre de l'offre publique spéciale destinée exclusivement aux investisseurs institutionnels en vertu des **Reglamentos 1 et 2**, les participations du Fonds seront enregistrées dans la Section « **Del Mercado de Inversionistas Institucionales** » du Registre

des titres du marché public **valeurs** (« **Registro Público del Mercado de Valores** ») tenu par la **Superintendencia del Mercado de Valores (SMV)**, et l'offre de participations du Fonds au Pérou réservée aux investisseurs institutionnels sera soumise à la supervision de la SMV, et tout transfert de participation du Fonds sera soumis aux limitations contenues dans la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les règlements qui en découlent mentionnés ci-dessus, en vertu desquels les participations du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels, conformément à l'article 27 des **Reglamento 1 et Reglamento 2**. Si ni le Fonds ni les participations du Fonds n'ont été et ne seront enregistrés au Pérou en vertu du **Decreto Legislativo 862** et du **Decreto Legislativo 861 mentionnés ci-dessus**, ils ne feront pas non plus l'objet d'une offre publique destinée aux investisseurs institutionnels en vertu du **Reglamento 1**, et seront offerts uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article 5 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières, les participations dans le Fonds ne seront pas inscrites au Registre public du marché des valeurs mobilières tenu par la **SMV**, et l'offre des participations dans le Fonds au Pérou n'est pas soumise à la supervision de cette dernière. Tout transfert des participations dans le Fonds sera soumis aux limitations prévues par la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les réglementations émises en vertu de celle-ci mentionnées ci-dessus, en vertu desquelles les participations du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels.